



Restitution de location avec bail en cours

Par **orset**, le **15/06/2011** à **17:22**

Bonjour,
J'ai signé un bail début mai 1998 et celui-ci est reconduit automatiquement tous les 3 ans.
Le nouveau propriétaire désire reprendre le logement pour la fin de l'année pour loger son beau-père mais mon bail doit se terminer normalement en mai 2013.
Ai-je un recours?
Cordialement
X.ORSET

Par **mimi493**, le **15/06/2011** à **17:23**

Si vous ne voulez pas, le bailleur n'a aucune possibilité de reprendre son logement avant la fin du bail.
C'est lui qui n'a aucun recours.